Official flags of the Netherlands

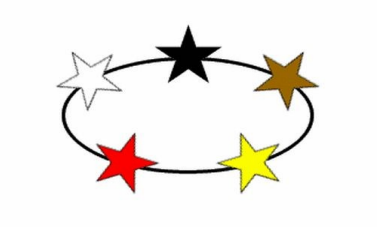
Klaes Sierksma

[Editor's note: this appears to be a verbatim transcript of a paper originally illustrated by transparencies not held by the Flag Institute. Images relating to the topics discussed have been added from Flags of the World (FOTW).]

Mr J. H. Rombach, lawyer, adjunct keeper of the archives at Alkmaar, made an introductory speech to Mr Kl. Sierksma's lecture. He gave an outline of the history of the Netherlands from the middle ages up to the contemporary Kingdom of the Netherlands (Koninkrijk der Nederlanden: Nederland, Suriname, Nederlandse Antillen) and explained its complicated form of government, from the Royal Family down to the smallest villages and town quarters. In this way the audience were given an idea about the process whereby some flags were considered as official and others not.

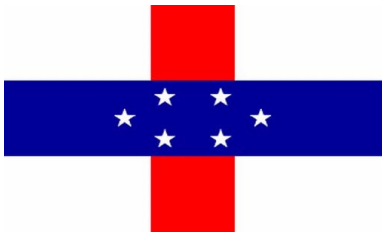
La plus grande illustration de la grandeur des Pays-Bas se montre dans le drapeau qui est connu dans le monde entier, le rouge, le blanc, le bleu. Personne n'ose s'avouer que ce n'est pas du tout le drapeau national, non. Mais pourtant: officiellement les Pays-Bas n'ont pas de drapeau. Le royaume des Pays-Bas, composé des parties suivantes: Hollande, Surinam et les Antilles a stipulé soigneusement dans l'Institut Royal que la détermination du drapeau et des armes du royaume est une chose dont la Koninkrijkscommissie (Commission du Royaume) est responsable. Admettons que dès le commencement des activités de la Commission, elle n'a pas eu l'occasion de le développer. Toutes les rois que l'on l'interroge sur ce sujet, on répond simplement: Tout le monde tonnait notre drapeau à nous, alors... Chose plus curieuse: la Constitution ne dit rien d'un drapeau quelconque.

Pourtant, on a bien fixé un drapeau pour le Surinam, hélas, on doit le dire un drapeau pas du tout spectaculaire, sur lequel elle qui l'a conçu (une indigène) a voulu symboliser, à l'aide d'une étoile ayant sa couleur spéciale chacune des tribus composantes de ce pays se trouvant dans l'Amérique du Sud (constatons d'ailleurs que l'étoile blanche symbolisant Le Blanc a dû avoir un bord noir sur le fond blanc, on dirait un symbole!) Une ligne noire ovale doit symboliser le tout harmonieux.



The flag of the overseas territory of Surinam, introduced on 29 December 1954, and abolished after independence on 25 November 1975.

Le drapeau des Antilles a été conçu basé sur les couleurs du drapeau néerlandais. On a ajouté quelques étoiles, symbolisant les îles dispersées. On a bien regardé le drapeau des États-Unis, n'est-ce pas?



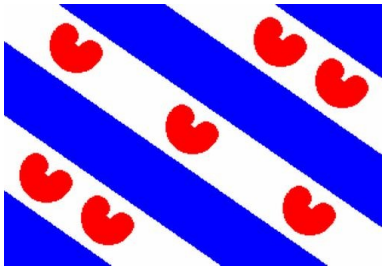
The flag of the Netherlands Antilles, introduced on 19 November 1959. The number of stars was reduced to five in 1986. The flag was abolished in 2010.

Alors, nous découvrons que les deux parties des trois qui forment le Royaume des Pays-Bas ont un drapeau tandis que les Pays-Bas en Europe – connus internationalement sous le nom absolument fautif Hollande, étant le collectif pour les deux provinces nommées Hollande – nous découvrons que la troisième partie n'a pas de drapeau officiel. Et on sait, et on a su – depuis le seizième siècle, peut-être depuis des siècles antérieures – que le drapeau des Pays-Bas, le rouge-blanc-bleu, est le drapeau officiel! La situation devient de plus en plus compliqué, disons étrange, quand on sait que dans toutes les instructions pour la Marine et pour le commerce maritime on parle du drapeau: le rouge-blanc-bleu comme le drapeau officiel du Royaume. Mais, dans un autre sens dont parle le Conseil des Ministres quand celui-ci chaque an publie quelques jours avant la commémoration de la fixation du Statut Royal; le quinze décembre: le Conseil publie des directives selon lesquelles on doit arborer le drapeau. Il stipule: on doit arborer aussi une flamme orange, symbolisant l'unité indissoluble entre la dynastie des Oranges, d'une part, avec la population hollandaise, de l'autre.



The national flag of the Netherlands

Cependant, la Hollande n'est pas habitée par des Hollandais seulement. On connaît aussi les Frisons. Un tiers des Frisons occupe environ quarante-sept pour cent des terres de la province nommée Friesland, La Frise. Ce peuple frison – selon les dires: entêté, obstiné – possède son propre drapeau, appartenant aux plus vieux en Europe, le drapeau qu'on a employé avant le drapeau rouge-blanc-bleu et c'est un fait absolu. Pour être complet, pour être exact, nous voudrions vous dire que les deux tiers de ce peuple demeurent dans l'Allemagne du Nord, et une petite partie encore au Danemark. Le drapeau des Frisons a été reconnu officiellement par le gouvernement de la province (préfecture frisonne) étant: le drapeau du peuple frison.



The flag of Friesland, officially adopted by the provincial government on 9 July 1957

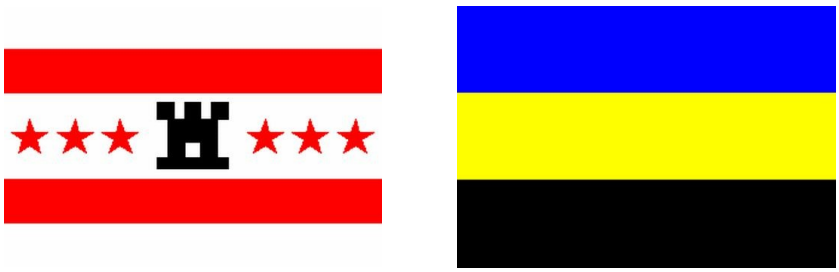
Contrairement aux gouvernements provinciaux des dix autres provinces néerlandaises qui ont fixé un drapeau symbolisant la province la Frise n'a pas fixé de drapeau provincial et elle l'a fait exprès pour des raisons tactiques afin de ne pas affronter les Frisons habitants les Frises allemandes: on aurait pu penser à une annexion, pas vrai?

Le Landesregierung von Ostfriesland, cela veut dire le gouvernement provincial de la Frise orientale en Allemagne et celui de la Frise septentrionale ont récemment reconnu – au printemps de 1963 – le drapeau frison comme le drapeau du peuple frison. Pendant le congrès nommé Great–Frysk Kongres à la Pentecôte de cet an à Aurich on a constaté même que deux bâtiments officiels de l'Armée Allemande ont arboré ce drapeau!

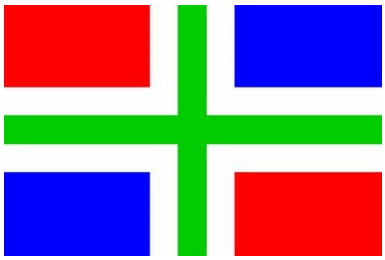
C'est chose commune aux Pays-Bas. A l'aéroport militaire de Leeuwarden on hisse à côté du rouge-blanc-bleu le drapeau frison, tout cela selon le protocole militaire. Toutes les fois que les ambassadeurs d'autres nations rendent visite à la Frise on voit exclusivement le drapeau frison qui orne le bâtiment du gouvernement provincial. N'oublions pas de mentionner que, régulièrement, des cabôtiers représentant des sociétés d'armateurs frisonnes entrent dans les ports européens ayant comme pavillon en tête le drapeau frison.

Aussi, depuis une visite du Shah d'Iran à la Frise en compagnie de la Reine le drapeau frison a été accepté entièrement comme le deuxième drapeau national. Quand on hisse le drapeau et qu'on fait entendre l'hymne les militaires et les policiers saluent le drapeau respectueusement. Annotation intéressante: Feu la Reine Wilhelmine a contribué beaucoup à la reconnaissance du drapeau. Elle n'a jamais oublié sa descendance en ligne directe de la dynastie des comtes frisons de Nassau. Elle en était consciente de sorte, qu'elle portait souvent le costume national frison lors de grands événements, qu'elle parlait un peu la langue frisonne, qu'elle prenait soin personnellement du fait qu'on avait arboré le drapeau frison aux palais pendant son avènement et son mariage.

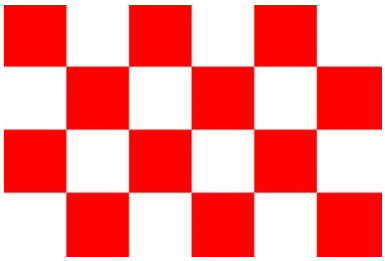
Pour ne pas devenir trop chauviniste nous quittons les détails sur le drapeau de notre propre peuple. Alors, à revenir à nos moutons, notre peuple demeure partiellement en Frise. Les dix autres provinces ont aussi un drapeau. L'État officiel nous fait rappeler à la situation de la République des Pays-Bas Unis puisque ces drapeaux ont été fixés avec autonomie donc par chacun des gouvernements provinciaux. Les projets sont basés sur les armes provinciales, excepté le drapeau de la province du Brabant du Nord. C'est un drapeau qui a déjà une histoire datant des dix-septième et dix-huitième siècles. L'historicité n'est pas authentique, il y a des historiens qui croient que les blocs de rouge et blanc doivent être en blanc et en bleu. Celui du Brabant du Nord, avec ceux de la Drenthe, de la Groningue, de Limbourg, et de la Zélande, compte parmi les plus populaires.



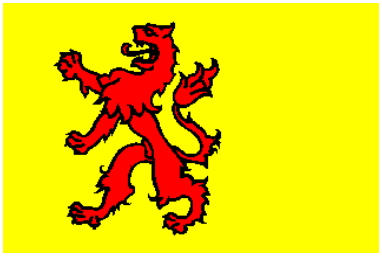
Flags of Dutch provinces 1: Drenthe (left) and Gelderland (right).



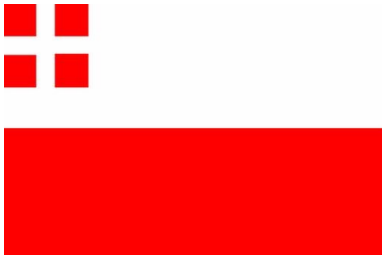

Flags of Dutch provinces 2: Groningen (left), Limburg (right).




Flags of Dutch provinces 3: North Brabant (left), North Holland (right).

Flags of Dutch provinces 4: Overijssel (left), South Holland (right).




Flags of Dutch provinces 5: Utrecht (left), Zeeland (right).
A further province, Flevoland, was created in 1986.

Vous comprenez facilement que nous autres Néerlandais s'attachent vite à la formule de l'état des drapeaux; quelque part dans les livres on peut donc trouver une décision dans laquelle est décrit un drapeau avant que celui-ci soit reconnu officiellement. On protège cette reconnaissance officiel par un institut absolument commercial: La Loi sur la Compétition économique, c'est à dire la loi sur les marques déposées. L'abus de drapeaux peut être puni aux Pays-Bas quoique la jurisprudence ne contienne que cinquante pages sur ce sujet.

Quant à la sanction en ce qui concerne l'abus de drapeau, on n'est pas tellement sévère: souvenez-vous des actions des jeunes: est-ce que vous avez jamais vu des punitions publiées dans les journaux? Nous voulons retourner aux drapeaux officiels aux Pays-Bas.

Selon la grandeur, la superficie. Nous voulons parler des domaines installés ces derniers dix ans. Il n'y a qu'une seule région qui possède son propre drapeau. Peut être sera-t-il superflu de dire que c'est la région que nous habitons: *het Gewest*

Gooiland, la région Gooiland, le cœur des Pays-Bas. C'est un drapeau historique, documenté sur une carte géographique du début du dix-huitième siècle. Cette région Gooiland, ou bien Le Gooi, occupe les les domaines d'une organisation de fermiers nommé *Stad en Lande van Gooiland*. Hélas, nous devons communiquer que cette organisation datant du moyen-âge, entre en liquidation. C'est un sujet qui nous intéresse aussi, cela se comprend. L'ancien drapeau de cette région est visible chaque jour devant un bureau monumental. Ce bureau a pour tâche de faire face à des obligations intercommunales!

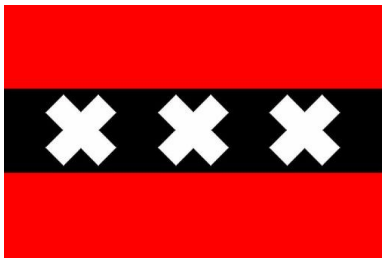


The arms and flag of the Gooi region. The arms have never been officially confirmed, but are depicted on Justus van Broeckhuyzen's map of 1709. The arms are reputedly derived from the coat of arms of the town of Naarden, the area's principal settlement until the rise of Hilversum at the start of the twentieth century.

Les districts, qui sont responsables du niveau de l'eau dans plusieurs *Polders* sont ou bien grands avec les régions se trouvant loin des frontières communales ou bien très petits. Tous ces districts sont vieux, pas leurs drapeaux. On peut voir les administrateurs dans un bateau pour contrôler les propriétés. Mais, hélas, soixante des trois mille districts portent de drapeau à eux sur le bateau. On peut regarder ces drapeaux ornant de très vieux moulins, ornant les épuises électriques et les maisons, parfois magnifiques, des administrations.

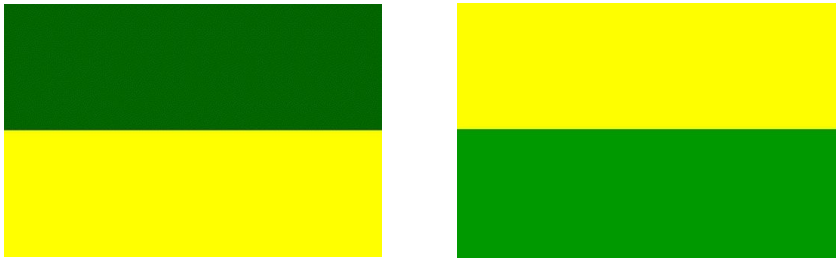
Il y a une autre catégorie de drapeaux: celle des communes des Pays-Bas. On a stipulé un drapeau dans environ 615 des 750 communes. Jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale on n'a pu compter que quelque dizaines de drapeaux – ceux des grandes villes. Elles avaient un drapeau très ancien et donc traditionnel. Mais les conseillers municipaux des villes plus petites voulaient en avoir un aussi!

Vous savez que la plus grande ville des Pays-Bas, Amsterdam, est en même temps capitale du Royaume, comme dit la Constitution. Le drapeau amsterdamois est bien connu auprès des amateurs du drapeau: on peut le trouver dans les sources plus vieilles. Mais pourtant, ce n'est pas un drapeau officiel. La capitale des Pays-Bas n'a pas de drapeau officiel! Comment? [Here the lecturer showed a slide illustrating the flag of Amsterdam being employed – in a very inadequate fashion – as her sole garment by a young female nude.] Eh bien, après 1945 un nombre agrandissant de communes ont voulu pouvoir arborer un drapeau officiel. Pas facile pour la capitale puisque la reine Wilhelmine a donné une devise autour des armes communales et, en même temps, elle a donné à la capitale un tissu blanc magnifiquement brodé de soie sur lequel on remarque bien les armes communales totales. Elle a dit pendant cette cérémonie qu'elle 'donne à Amsterdam un drapeau commémorant la Résistance'. Amsterdam a bien voulu accepter ce drapeau après ces tristes années 1940 jusqu'à '45 d'autant plus que la capitale est encore fière de la Résistance qu'elle a osé faire pendant ces années. La municipalité a essayé de restreindre l'usage de ce drapeau disant que l'ancien drapeau était le seul, l'unique, sentant en même temps que le drapeau accordé par la reine était en réalité le second, celui du second plan, pourtant un tissu accordé par la reine! Les organisateurs qui préparent les grandes fêtes pour célébrer le septième centenaire, en 1975, pensent donner à Amsterdam enfin l'affirmation de son drapeau ancien. Mais, on ne sait jamais...!



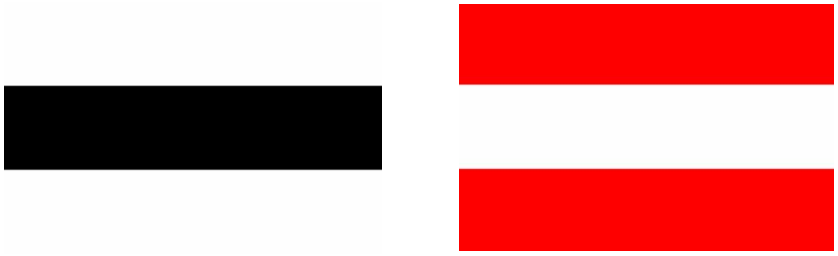
The flag of Amsterdam, based on the coat of arms, but turned through ninety degrees. The flag was officially adopted on 5 February 1975

D'ailleurs, la deuxième grande ville, La Haye, nommé dans la Constitution la Résidence, n'a pas de drapeau non plus. Abstraction faite de la donné que La Haye au fond n'est pas une ville mais un village, la commune n'a pas fixé son drapeau. La municipalité a bien déterminé que le vert et le jaune seraient ses couleurs, mais personne ne sait aujourd'hui dans quel ordre s'en fera le drapeau municipal: d'abord en haut la bande jaune, puis le vert, ou en sens inverse; et vous devinez le reste. Alors les deux ordres sont employés tandis que quelques historiens croient savoir avec certitude que les vraies couleurs sont le noir et le jaune, d'après celles de la dynastie de Hainaut. Notre ami Anton Jansen récemment a publié pour *Vexilla Nostra* une compilation épuisante sur l'histoire des couleurs de La Haye et l'évolution curieuse de son drapeau en bandes vertes et jaunes et en jaunes et vertes.



Flags of The Hague: left, the flag used between 1920 and 1949; right, the flag adopted in 1949, with the colours reversed, and a lighter shade of green.

Comme nous venons de dire: les drapeaux des communes néerlandaises sont reconnus officiellement quand la municipalité les a déterminés. Voilà un trait d'autonomie municipale. Les armoiries communales sont données par la Couronne, par la reine, les drapeaux sont déterminés par les conseillers municipaux sur la proposition du Bourgmestre (ou Maire) et de ses adjoints, les échevins. Toutes les communes qui renferment des domaines d'une ville ont eu une tâche facile parce qu'elles connaissent depuis déjà longtemps un drapeau. Dans l'arrêt municipal est écrit que la municipalité stipule que le drapeau de la commune sera comme tel. Presque tous les drapeaux de sorte ont un état officiel; mais il y a des communes (comme Delft, Gouda, Groningue) qui sont d'avis qu'une telle procédure n'est pas nécessaire pour elles.



Flags of the towns of Delft (left) and Gouda (right).



Flag of the town of Groningen .

Nous ne connaissons qu'un seul cas dans laquelle le Roi Guillaume Premier a accordé un drapeau à, disons, un hameau dans le Brabant du Nord. C'était en 1814. Ce fait est nié par le Haut Conseil de Noblesse. Cet institut, qui a pour tâche de donner des conseils à la Couronne concernant les affaires de noblesse et des armes, n'a rien à faire avec les drapeaux. Mais quand les communes, dans les années '50, '60, ont voulu fixer un drapeau, quel que ce soit, sans tenir compte avec d'autres communes, le Ministre de l'Intérieur et son collègue de la Justice ont fait parvenir aux communes une circulaire dans laquelle le Haut Conseil de Noblesse offre ses moyens d'aide afin de stipuler certains modèles de drapeau.

D'abord le résultat a été un peu remarquable, même curieux: le Haut Conseil a donné le conseil de n'arborer que des drapeaux n'ayant que trois bandes; en plus que la couleur la plus sombre devait être la couleur de la bande inférieure... Voilà, certainement un conseil bizarre, douteux! Toute une série de communes a donc des drapeaux à trois bandes !

Le conseil du Haut Conseil était sans engagement. La Fondation de la Bannistique et de l'Héraldique a pu donner (depuis déjà 1955) des conseils pour un grand nombre de municipalités et en même temps elle a pu projeter, désigner même des drapeaux, environ 450! C'était une nécessité parce que beaucoup de communes campagnardes ont voulu avoir un drapeau - vous pouvez comprendre que nous avons fait de notre mieux pour activer ces désirs! Un élément très important pour l'agrandissement en nombre des drapeaux communales c'est la forme de notre gouvernement de l'État. Beaucoup de bourgmestres ne restent plus de huit ans à la tête d'une communauté, d'une ville; après huit ans il y a pour eux un avancement, un promotion afin de devenir bourgmestre d'une communauté plus grande, plus vaste. Toujours est-il que le drapeau reste un symbole. N'y avait-il pas de drapeau à la communauté nouvelle, alors cherchons-le ou bien inventons-le pour en avoir un, en tout cas. Il y a aussi une grande compétition, concurrence entre les communautés pour posséder, avoir un drapeau! De cette manière l'emploi de drapeaux s'est développé énormément. N'oublions pas de vous dire que la fête de la reine Juliana récemment a donné une forte impulsion à ce développement énorme.

Pour projeter un drapeau nouveau pour une commune quelconque on a considéré les points suivants:

1 Le modèle ne doit pas avoir de ressemblance aux drapeaux existants;

2 Point de départ pour choisir les couleurs doit être le blason, les armoiries de la commune;

3 Quand il y aura un emblème, cette partie peut être prêté aux armes, comme *pars pro toto*; un emblème d'autre nature sera aussi possible, si nécessaire, cela va sans dire;

4 Le drapeau complète souvent les armoiries; il symbolise souvent une situation géographique ou bien un événement historique d'une grande importance à la commune;

5 Il est indispensable que bien des représentants de la population acceptent le projet. Pour une seule communauté nous avons travaillé treize ans en employant vingt-quatre modèles; maintenant tout le monde est d'accord avec son signe

représentatif, enfin!

Aux Pays-Bas nous rencontrons encore une grande curiosité: il y a des communautés dont une seule forme le noyau et d'autres forment l'agglomération. Pour agrandir les difficultés: quelques-uns des petites villages ont été plus importants dans le passé que la communauté en chef de nos temps. Il va sans dire que chaque village veut avoir son drapeau à lui! Pour citer un exemple: en Frise il y a une commune arborant un drapeau officiel et non moins de vingt-sept drapeaux des villages environnants (auxquels on a prêté des armes plus tard). Sont-ce des drapeaux officiels? Bien sûr; la législation néerlandaise ne connaît que des communes; elle ne parle jamais de villages ou de villes. Eh bien, entre les représentants des parties politiques, les membres de la communauté, on trouve ceux qui font prélaver les les intérêts de leur villages à ceux de la commune. Et ainsi les drapeaux des villages sont reconnues officiellement par décret de la municipalité. Il y a des 'drapeaux villageois' qui jouent un rôle important à l'aide de l'application des règles protocolaires fort compliquées!

Les drapeaux de quelques quartiers d'une ville attirent notre attention maintenant. Deux des quartiers de la ville d'Amsterdam par exemple sont déjà bien connus, dont celui du quartier *Molenwijk* (quartier du Moulin) est certainement le plus folâtre. De pareils drapeaux sont reconnus par la municipalité, par les autorités locales.

Il y a encore aux Pays-Bas des entités plus petites. Chez nous il y a non seulement des différences politiques, mais encore des différences dans le domaine de religion. Nous connaissons la différence entre les écoles de l'état et les écoles privées fondées selon les principes d'une religion. Eh bien, celles-ci ont aussi un drapeau, un drapeau officiel bien entendu. D'abord la direction projette un drapeau, le stipule et plus tard les autorités locales offrent le drapeau à l'école en cadeau! Procédure curieuse! Et il y a des entités qui sont encore plus petites que les écoles. Aujourd'hui on voit flotter des drapeaux sur quelque soixante-quinze châteaux et manoirs néerlandais. Une enquête que nous avons organisée en collaboration avec la Fondation des Châteaux Néerlandais nous a montré ces drapeaux - nous en avons été stupéfaits d'autant plus que nous ne les avons pas remarqués d'avance.

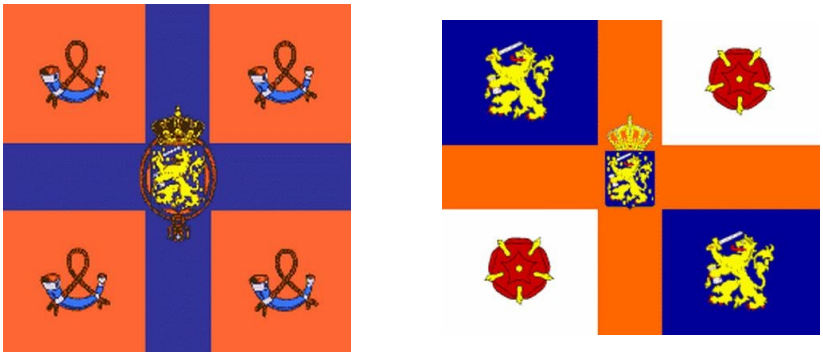
Un certain nombre de ces drapeaux sont des drapeaux qui appartiennent exclusivement à ce château, à ce manoir. Chaque propriétaire a le droit de le hisser. L'année passée on a vendu un château. On a pu lire dans une annonce dans le journal: 'le château sera vendu...ayant le droit du drapeau'. Il y en a d'autres qui appartiennent à la famille. Pour la plupart ce sont des drapeaux aux bandes en couleurs qui sont prêtées à celle des armoiries d'une famille. Ils ont été enregistrés tous auprès du Haut Conseil de Noblesse. On emploie aussi de pareils drapeaux de famille dans celles qui n'habitent pas un château. Ils ont été déterminés par arrêté d'une famille, c'est encore donc un drapeau officiel.

On peut les comparer avec les drapeaux de propriété à bord d'un navire appartenant à une personne, membre d'une société nautique. Les membres de la société les hissent à bâbord. Les modèles ont pour base, pour point de départ du dessin les noms de navires, les noms des propriétaires. On peut dire que ce sont des drapeaux parlants. Ces drapeaux sont enregistrés et servent à pavillons de compétition.

Dans cet ordre d'idées nous devons signaler deux drapeaux néerlandais exceptionnellement nationaux. Par des arrêtés royaux les drapeaux de la Société d'Amsterdam et la Société de Rotterdam pour la Navigation de Plaisance sont reconnus complètement comme drapeaux nationaux! Aussi on peut rencontrer des navires de la marine marchande et de la marine militaire qui ont hissé ce pavillon

parce que le capitaine est membre d'une société en question. On ne m'a jamais parlé des conséquences quand les navires font escale quelque part.

Jusqu'ici nous avons parlé de drapeaux de caractère civil, qui illustrent la démocratie aux Pays-Bas, mais il y a encore un groupe de drapeaux officiels qui sont mieux connus auprès des amateurs et qui montrent clairement que les Pays-Bas sont une monarchie démocratique. Je vise aux drapeaux qui sont 'accordés, donnés', par arrête royal. On les nomme souvent 'Étendards' mais c'est un nom fautif: aux Pays-Bas nous les connaissons comme 'les drapeaux de distinction'. Ils sont employés par les membres de la Maison Royale: la Reine, le Prince Bernard, les Princesses, et Son Altesse Royale le prince Claus. Les enfants de la princesse Marguerite - qui a conclu un mariage morganatique - n'ont pas de drapeau qui leur appartient. On ne prête pas aux enfants le titre de Altesse Royale, mais de Altesse, tandis que le maître Pister van Vollenhoven est Monsieur. Les enfants de la Princesse Béatrix seront accordés d'un drapeau de distinction à l'age de dix-huit ans.



Royal flags: left, of Queen Juliana (1909-2004); right, of her husband, Prince Bernhard (1911-2004).



Royal flags: the standard of the Royal princesses – Beatrix (Queen 1980–2013), Irene, Margriet and Christina.



Royal flags: the standard of the sons of Princess Margriet – Maurits, Bernhard, Pieter-Christiaan and Floris.

Pour ses ministres la Reine a donné des drapeaux pour orner comme les étendards leurs autos à l'étranger. Pour les secrétaires – disons sous-ministres on connaît de tels drapeaux seulement au département de la Défense: on peut voir les drapeaux sur les navires de la flotte de guerre. Les représentants de la Reine dans chaque province: les Commissaires de la Reine, possèdent des drapeaux d'un ordre, d'un

état très curieux. Ce sont des bannières basées sur les armes de la province. Elles ont été accordées entre 1920, 1930, par le feu Prince-Consort Henri de Mecklembourg-Schwerin, une situation des plus curieuses, avec la stipulation que les bannières devait avoir le format d'un mètre carré et qu'elles devaient être fixées sur la garde-crotte de l'auto ... Vous pouvez comprendre facilement que c'était tellement difficile d'avoir un pavillon si grand. Donc, devant les grilles du jardin du palais on changeait toujours un petit pavillon fixé sur la garde-crotte à gauche pour fixer ensuite le pavillon exigé!

Les représentants de la Reine à l'étranger, les ambassadeurs et les consuls n'emploient que le drapeau en rouge, en blanc et en bleu, mais toujours avec la flamme orange flottant au-dessus du drapeau. Ce sont les règles; on les néglige souvent.

Il y a encore un drapeau très particulier qu'on emploie de plus en plus: un drapeau tout en orange. Je le vous ai déjà montré au commencement, documenté du dix-septième siècle. Ce pavillon purement néerlandais n'a pas d'état officiel du tout. Néanmoins il figure sur la liste appartenant à la marine militaire. En général, on peut le considérer comme expression de l'attachement à la Maison Royale. Et officiellement sur une carte postale publiée à l'occasion de l'inauguration de la Reine Wilhelmine le drapeau en couleur orange figure à coté du drapeau national! Ce qui est très curieux sous ce rapport c'est que le parti radical, provocateur, représenté dans plus d'une municipalité a choisi ce drapeau comme symbole!

Et voilà le fin. Les Pays-Bas aiment les drapeaux et ont de la sympathie pour eux. En outre, le drapeau, le pavillon, les flammes et les bannières sont des symboles pour l'individualisme des habitants des pays-bas, certes, un symbolisme qui a encore la sympathie des jeunes aussi, heureusement!

Author biography



Klaes Sierksma (1918–2007) was a Frisian vexillologist and author of several popular Dutch-language books on flags and heraldry. He also wrote on historical subjects, often related to Friesland, and usually in Frisian, with a special interest in the Middle Ages. In 1966 Sierksma was among the founders of the Dutch Association for Flag Studies (NVvV). He co-founded, and designed the flag of, the Fédération internationale des associations vexillologiques (FIAV). He was chairman of the Stichting voor Banistiek en Heraldiek (SBH) and designed over 200 flags for Dutch municipalities and other government bodies.